



Assurance loyer impayé-détérioration-carence locative non rembour

Par **GUIMONG**, le **03/05/2011** à **14:41**

Bonjour,

J'ai de gros soucis avec une locataire qui est partie il y a un an en ne réglant pas 8 mois de loyers de plus elle a quitté le logement en le laissant dans un état déplorable. Mon bien est géré par une agence (elience) avec laquelle j'ai souscrit une assurance loyers impayés carence locative et détérioration de biens mais cela fait un an que rien ne m'est remboursé !! la locataire avait un pass grl mais malgré cela je ne reçois rien sans aucune explication ni de l'agence ni de l'assurance malgré courriers mails téléphone et lettres recommandées avec injonction de payer. A nouveau ce jour je reçois un courrier type me signalant que mon dossier suit son cours mais que je ne suis toujours pas indemnisée alors que l'assureur est le gérant qui passe par un courtier pour un contrat que j'ai signé avec une agence!!!! que dois-je faire je me retrouve dans un gouffre financier pour un bien qui devait me rapporter de l'argent et qui m'enfoncé dans une situation financière de plus en plus catastrophique. Ou dois-je m'adresser pour trouver une solution??? merci de vos réponses

Par **mimi493**, le **03/05/2011** à **15:21**

Avez-vous fait un EDL par huissier pour constater les dégâts ?